

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination

sociale : « E.C.L. ».

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 24, place du Général-de_Gaulle
B.P. 4224 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

Objet social : La société a pour objet les études et réalisations en bâtiments et travaux publics ; l'exécution de tous travaux de construction de bâtiments et génie civil ; toutes activités de prestation de services en matière de bâtiments et travaux publics et plus généralement, toutes opérations, de quelques natures qu'elles soient, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée

de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000,00 euros.

Gérant : M. Xavier Landry
demeurant 19, route de l'anse à Pierre
97500 Saint-Pierre.

Immatriculation

de la société : Registre du commerce et des sociétés de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le gérant

